

Fact 0003-03-24



SARL AUTO SANTE PHIL
Z.A Plaine de Cougnac
Route des Pièces Grandes
46300 PAYRIGNAC FRANCE
Tel: 0565378619

AZAM CEDRIC
LIEU DIT LE MAS
46340 DÉGAGNAC

Echéance _____ Observation _____

Echéance au 14/03/2024
Escompte pour paiement anticipé : 0%
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art. L 441-6 C.Com.)

Facture N° F5006271 du 14/03/2024

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
VC	Visite complémentaire pollution	1	32.500 €	0.000 €		32.500 €
	Le : 14/03/2024 Immat : FF-878-XF Marque : PEUGEOT Modèle : EXPERT N/S : VF3VFAHKHJZ120910 Km : 80716 Prop. : AZAM CEDRIC		32.500 €	0.000 €	20.00 %	32.500 €

REGLEMENT(S) : (CB) Carte bancaire de 39.00 € le 14/03/2024;	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 04/10/1991)	TOTAL HT :	32.50 €
		TOTAL TVA 20.0 % :	6.50 €
	HT Prestations 32.500 €	TOTAL TTC	39.00 €
		Restant à payer :	0.00 €

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT : S046S081

AUTO SANTE PHIL SARL au capital de : 6000€ - SIREN - SIRET 95082376500017 - RCS 950823765 - CAHORS Code APE: 7120A - N° : FR67950823765 - IBAN FR7611206000890090076441325 - BIC

Siège social : AUTO SANTE PHIL, Z.A Plaine de Cougnac Route des Pièces Grandes 46300 PAYRIGNAC

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant , sur présentation des justificatifs.

TVA sur débit